

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 9 du 03 novembre 2011



A retenir cette semaine

- Les captures de charançons de bourgeon terminal se poursuivent. Maintenir les observations en cuvette.



Stade des colzas

Rappel : un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.



B7 : 7 feuilles vraies étalées ou déployées	6%
B8 : 8 feuilles vraies étalées ou déployées	24%
B9 : 9 feuilles vraies étalées ou déployées	18%
B10 : 10 feuilles vraies étalées ou déployées	26%
>10 feuilles vraies étalées ou déployées	26%



Cette semaine le BSV colza repose sur l'observation de 46 parcelles

Charançon du bourgeon terminal

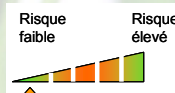
43 parcelles renseignées

	20 sept.	27 sept.	04 oct.	11 oct.	18 oct.	25 oct.	03 nov.
Fréquence de cuvettes avec captures	0%	12%	32%	21%	95%	65%	70%
Nombre moyen de charançons dans les cuvettes avec captures	0	1,2	2,9	1,9	19,9	10,7	10,7
Nombre moyen de charançons toutes cuvettes confondues	0	0,1	0,9	0,4	18,4	6,9	7,4

Évolution de la cinétique de vol du charançon du bourgeon terminal en Bourgogne en 2011

Les captures de charançons du bourgeon terminal se maintiennent par rapport à la semaine dernière. Elles restent malgré tout inférieures à celle enregistrées entre le 13 et le 18 octobre qui constituent le pic de vol.



1er cas: Pour les parcelles protégées entre le 14 et le 22 octobre le risque est faible. En cas de poursuite de vol dans les jours à venir il est conseillé d'observer les plantes pour estimer les piqûres de ponte (voir photos ci-après).



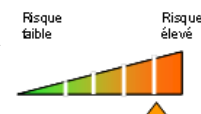
Prévisions météorologiques du vendredi 4 novembre au mardi 8 novembre.

Le temps sera couvert avec des averse annoncées surtout vendredi et samedi. Pas de gelées annoncées et des températures relativement douces avec des minimales autour de 8° et des maximales autour de 15°C (source météoiel).



	
Piqûre de pontes de charançon du bourgeon terminal (Photo : CRAB Franche comté)	Dépôt d'œuf de charançon du bourgeon terminal (Photo : CRAB Franche comté)

2ème cas: Pour les parcelles non protégées et de plus avec des petits colzas (inférieur à B6) le risque est élevé.



Des dissections ont à nouveau été réalisées cette semaine sur deux parcelles. Elles indiquent que les femelles sont aptes à pondre.

Larves d'altises d'hiver (grosse altise)

13 parcelles renseignées.

Aucune plante avec présence de galerie.

Oïdium

5 parcelles renseignées.

La présence d'oïdium est signalée dans 5 parcelles (de l'Yonne uniquement). On note en moyenne 29% de plantes avec présence de symptômes (variation de 3 à 75% selon les parcelles). Il n'y a pas de conséquence à l'automne vis à vis de cette maladie, uniquement un risque de défoliation prématuré.



Blé



Orge H

CEREALES D'HIVER

Le réseau de parcelles d'observations est maintenant significativement en place. Il est constitué actuellement de 27 parcelles en blé tendre d'hiver et 12 parcelles en orges d'hiver et escourgeons.

Nombre de parcelles	Blé tendre d'hiver	Orges d'hiver et escourgeons
Côte d'Or	2	1
Nièvre	5	3
Saône et Loire	10	3
Yonne	10	5
BOURGOGNE	27	12

Les stades

Les semis sont maintenant réalisés.

Compte tenu des régimes climatiques enregistrés pour les différentes dates de semis, les stades des céréales d'hiver sont les suivants, observés cette semaine sur les 35 parcelles du réseau :

Semis réalisés avant le 03/10 (1/3 des parcelles) : stade 3 feuilles à début tallage.

Semis réalisés au-delà du 03 au 10/10 (1/3 des parcelles) : stade 2 à 3 feuilles.

Semis jusqu'au 20/10 (1/3 des parcelles) : stade 1 à 2 feuilles.

Les limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants.

Une méthode de piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton ou une tuile ou un sac recouvert par une bâche plastique. En condition sèche, humidifiez le sol pour attirer les limaces. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

15 à 20 limaces / m² → le risque est élevé

5 à 6 limaces / m² → le risque est réel et avéré dès lors que des dégâts sont observés.

Les pièges restant en place sur des parcelles au stade 3 feuilles et moins montrent une activité des limaces réduites. Au pire, une situation cumule 7 limaces / m² avec 5% de dégâts observés sur le feuillage (Evry dans l'Yonne, sur une parcelle d'Alixan semée le 14/10 aujourd'hui au stade 1 feuille).

> Le risque limaces est faible. Néanmoins, une reprise d'activité reste à surveiller sur les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles, d'autant plus, tant que l'humidité et la douceur des températures perdureront.



Les cicadelles (*Psammotettix alienus*)

La Cicadelle est de ton beige terreux, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- Des ailes disposées en forme de toit (^)



C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt, et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Dans un contexte climatique marqué ces derniers jours par la pluviosité et la fraîcheur, sur les 13 pièges mis en place dans les céréales d'hiver, 40% des situations traduisent une activité de cicadelles, en baisse par rapport à la semaine dernière. En moyenne, 15 cicadelles / pièges (mini = 1 – maxi = 45) sont dénombrées. Une seule parcelle dépasse le seuil de risque de 30 cicadelles piégées.

> Le risque cicadelles est modéré et devrait s'estomper au cours des jours à venir marqués par un climat venteux, pluvieux et doux.

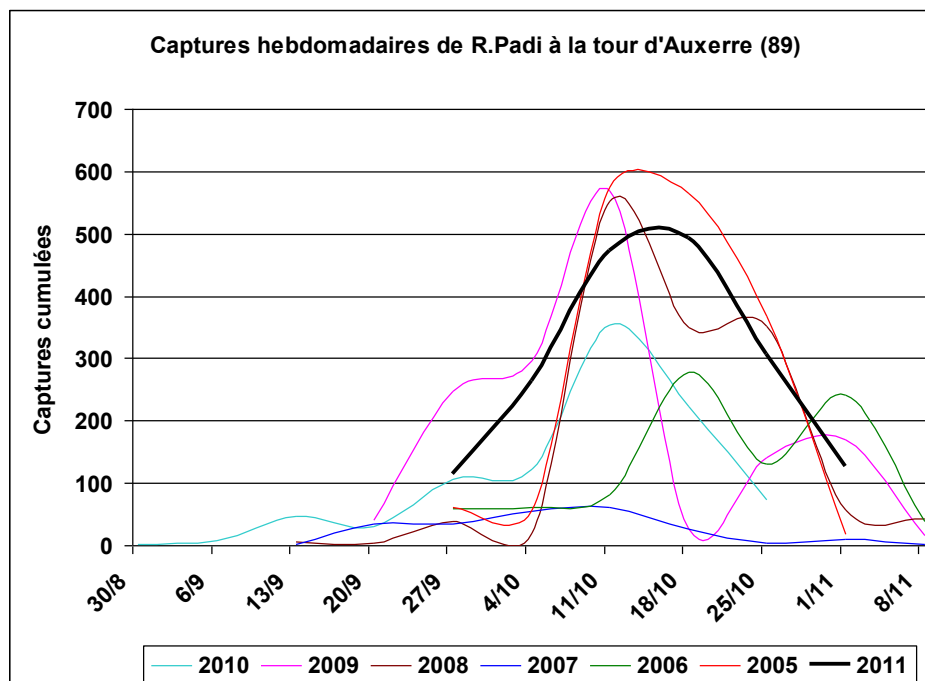
Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*)

L'état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron, jusqu'au stade 3 feuilles. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.





Depuis quelques jours, pluviosité et vent dominant. Dans ces conditions, l'activité des pucerons s'est réduite comme le montre les comptages d'aillés réalisés à la tour à succion d'Auxerre.



En parallèle, sur les 34 parcelles de céréales d'hiver ayant fait l'objet d'observations, un tiers est concerné par la présence de pucerons, comme la semaine dernière. Sur ces parcelles, c'est en moyenne 4% des plantes qui sont habitées par au moins un puceron, avec un maximum à 6% pour 2 situations.

- **Le risque de vol pucerons ailés est modéré et devrait s'estomper au cours des jours à venir marqués par un climat venteux, pluvieux et doux.**
- **Sur les parcelles porteuses de pucerons aptères, ne pas les laisser séjourner plus de 10 jours, d'autant plus que quelques résultats d'analyses indiquent que les pucerons sont porteurs du virus de la jaunisse nanisante.**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - SERAGRI - MINOTERIE GAY - JFB APPRO - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - SAS BRESSON - AGRIDEV - THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »